

Jeux olympiques

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, le député et moi-même, ainsi que le maire d'Edmonton, avons échangé beaucoup de correspondance et avons eu beaucoup d'entretiens à ce sujet. Pendant le débat à l'étape de la deuxième lecture, le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) ou le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) avait affirmé que nous avions l'intention d'aider les Jeux du Commonwealth tout autant que les Jeux olympiques, et probablement de la même façon. Je pourrais ajouter que nous y aurions contribué même si le bill n'avait pas été présenté.

Permettez que j'aborde maintenant la question des timbres. Le député collectionne les timbres comme passe-temps; je le sais parce que chaque fois qu'il prend place à mes côtés, il prend les timbres qui sont sur mon pupitre. Il ne les vend pas, et j'ai mes raisons de croire qu'il ne les achète pas à un kiosque à journaux. Le député sait très bien qu'il serait difficile de refuser aux Jeux du Commonwealth l'attention que nous accordons aux Jeux de Montréal.

M. Brisco: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une brève question au ministre des Postes. Comment peut-on vérifier le poids d'un objet à moins de le comparer avec celui d'un autre objet? Comment peut-on s'assurer du fini ou de l'absence de fini à moins de disposer de moyens de comparaison? En dernière analyse, ne serait-il pas plus simple d'indiquer la teneur en or sur les pièces, par exemple 14, 18 ou 22 carats? Ne pourrait-il pas y avoir certaines indications de sorte qu'il ne soit pas nécessaire de comparer les deux pièces, d'avoir devant soi les deux pièces en même temps?

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, j'y avais déjà pensé et c'est pourquoi j'en ai parlé à des spécialistes en la matière, pas nécessairement à des spécialistes de mon ministère. J'ai rencontré des spécialistes de bien des pays et ils m'ont recommandé de ne pas faire ce que propose le député, mais précisément de faire ce que nous avons décidé. Vous savez que le plomb est aussi lourd que l'or et plus lourd qu'un même volume de plumes. En soi, le poids n'est pas important. Ce qui compte c'est de distinguer ce qui est lustré et ce qui est mat. Si vous ne pouvez faire la distinction entre le lourd et le léger, vous pouvez vous adresser à un établissement réputé, comme une banque ou un numismate. Je crois que si une banque vous vend la mauvaise pièce, elle s'empressera de rectifier son erreur.

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, au terme de cette discussion, j'aimerais ajouter quelques commentaires sur la loi et sur le principe en général de la tenue des Jeux olympiques.

J'ai écouté avec attention tous ceux qui m'ont précédé, et j'ai retenu certaines observations fort valables. Je pense, monsieur le président, qu'il est important de faire un petit tour d'horizon sur cet esprit olympique et sur l'objectif du présent projet de loi. Je tenterai de me limiter, de demeurer dans le contexte de ses implications. Il est tentant, bien sûr, monsieur le président, de faire certains commentaires qui n'ont pas toujours trait au projet de loi, mais je tenterai de me limiter à des commentaires fort positifs et objectifs.

Je crois qu'il est important, bien sûr, de rappeler à la Chambre que ce projet de loi fait déjà suite à un projet de loi que nous avions connu il y a quelques années. Pour justifier ou pour réfuter certaines accusations vis-à-vis des députés de l'opposition officielle, je pense qu'il est impor-

tant de rappeler quand même que le parti conservateur progressiste avait, à l'époque d'un gouvernement minoritaire, appuyé le gouvernement en vue de l'adoption d'une loi sur le financement par la frappe de pièces d'argent, par les loteries ainsi que par les timbres. Donc, cette collaboration, je pense qu'il est important de la signaler; elle s'est manifestée, elle a été prouvée. Il y a eu l'ouverture d'esprit du gouvernement qui avait accepté un certain nombre d'amendements.

Nous avons l'impression à l'époque que cette loi serait suffisante. Cela semblait répondre aux désirs de l'administration du COJO, et je pense qu'il n'y a pas un député d'un côté ou de l'autre de la Chambre qui puisse réfuter cela. A l'époque, les évaluations semblaient, par cette loi et par d'autres moyens de financement, répondre aux besoins.

J'ai écouté avec attention les observations faites par le député de Maisonneuve-Rosemont (M. Joyal), et il est clair qu'il est fort heureux, bien sûr, de voir les installations dans sa circonscription, et nous sommes fort heureux que ce soit à l'intérieur de sa circonscription. Il a quand même souligné le fait que nous avions de notre côté condamné ou accusé de malhonnêteté l'administration du COJO. Je me permettrai de dire quelques mots là-dessus. Je ne crois pas avoir entendu de telles paroles de la part de mes collègues, à savoir que les administrateurs du COJO avaient fait preuve de malhonnêteté. Je ne le crois pas. Maintenant, de l'autre côté de la Chambre, des gens s'inquiètent de la tournure des événements. La population s'inquiète également de la tournure des événements. On peut nous accuser d'avoir adopté une attitude pessimiste. Je pense être de ceux assez optimistes, convaincus, bien sûr, de la validité de ces Jeux et en faveur de ces Jeux, je n'ai pas à me répéter là-dessus, et ceux qui me connaissent le savent.

● (1540)

Maintenant, j'accepte les données que le député de Maisonneuve-Rosemont a exposées sur les revenus et sur l'enthousiasme d'un certain nombre de personnes qui se manifeste par l'achat de pièces d'argent ou d'autres façons. Il n'y a aucun doute là-dessus, et je pense qu'il n'y a pas un député de la Chambre, et de Montréal en particulier, qui n'est pas conscient de l'inquiétude de la population au sujet des coûts de ces Jeux. Je ne crois pas que le maire de Montréal soit un homme malhonnête, au contraire; je ne crois pas que M. Rousseau soit malhonnête non plus. Ils sont enthousiastes, ils l'étaient, ils le sont toujours et c'est heureux qu'ils le soient étant donné les difficultés qu'ils ont rencontrées. Aujourd'hui, les journaux rapportent les paroles du ministre des Affaires municipales du Québec:

Le maire de Montréal devra trouver des solutions pour s'en sortir.

Et l'on fait état de coûts additionnels sur l'évaluation initiale et il s'agit de plusieurs millions. M. Rousseau déclare:

Définitivement, il n'est plus possible de présenter des Jeux modestes.

Donc, autant de déclarations qui ne sont pas faites par mes collègues, et autant de déclarations qui, dans l'esprit des Canadiens, apportent une certaine inquiétude. Ils se demandent comment ces évaluations ont été faites. Est-ce qu'elles ont été erronées? Je reconnais les difficultés qu'a rencontrées l'administration du COJO, soit à cause des grèves, soit à cause de l'inflation. Tous les coûts ont augmenté, il n'y a aucun doute là-dessus. Je m'informais ce matin auprès du ministre des Transports (M. Marchand), à savoir quelle sera la différence entre les coûts initiaux de Mirabel et le coût exact de Mirabel?